

Table des matières

Introduction	5
Section 1. L'automatisation et l'informatisation induisent des réformes législatives	6
Sous-section 1. Les appareils automatiques – Règles générales	6
A. Appareils automatiques et force probante particulière	6
B. Finalité des données collectées par les appareils automatiques	7
Sous-section 2. Les appareils permettant de constater les infractions de vitesse – Évolutions techniques et conséquences	10
A. La mesure de la vitesse et la marge d'erreur technique	10
B. Les particularités des radars tronçons	11
C. L'augmentation du nombre de procès-verbaux d'infractions	11
Sous-section 3. Le procès-verbal électronique	14
A. La signature électronique qualifiée	15
B. Le cachet électronique avancé	16
Sous-section 4. Le dossier électronique	19
Sous-section 5. L'eBox	22
Sous-section 6. L'échange de données	24
A. Le système d'échange de données EUCARIS	24
B. La banque de données Mercurius	26
C. L'assurance automobile obligatoire	27
Section 2. L'ordre de paiement	27
Sous-section 1. Genèse de l'ordre de paiement	27
A. La loi du 7 février 2003	28
B. La loi du 22 avril 2012	30
C. La loi du 25 décembre 2016	31
Sous-section 2. Champ d'application de la procédure d'ordre de paiement	31
Sous-section 3. Envoi de l'ordre de paiement	33

Sous-section 4. Montant de l'ordre de paiement	33
Sous-section 5. Recours contre l'ordre de paiement dans le délai ordinaire	34
Sous-section 6. La saisine du juge	35
Sous-section 7. Le désistement	40
Sous-section 8. Opposition et appel	40
Sous-section 9. Exécution de l'ordre de paiement	41
Sous-section 10. Recours contre l'ordre de paiement dans le délai extraordinaire	42
Sous-section 11. Suspension du droit de conduire	42
Section 3. Le parquet de la sécurité routière	44
Sous-section 1. Contexte	44
Sous-section 2. Compétences du parquet de la circulation routière	46
A. Compétence matérielle	46
B. Compétence territoriale	47
Sous-section 3. Composition du parquet de la circulation routière	47
Sous-section 4. Perspectives	47
Section 4. Les amendes administratives en matière de circulation routière	49
Sous-section 1. Région wallonne	49
A. Partage des compétences entre le ministère public et l'autorité administrative	49
B. Procédure	50
C. Entrée en vigueur	51
D. Perspectives	51
Sous-section 2. Région flamande	52
A. Partage des compétences entre le ministère public et l'autorité administrative	52
B. Procédure	53
C. Entrée en vigueur	53
D. Perspectives	53
Conclusion	54